

« Une bonne année malgré tout »

Georges-Philippe Vallois,
président du Comité professionnel des galeries d'art

■ En dépit des difficultés économiques, nombre de galeries d'art ont tiré leur épingle du jeu en 2011. Georges-Philippe Vallois, élu président du Comité professionnel des galeries d'art (CPGA) en décembre 2011, revient sur l'année écoulée.



Georges-Philippe Vallois. © Photo D.R.

Comment les galeries d'art ont-elles traversé 2011 ?

Nous sommes 200 galeries au sein du Comité professionnel des galeries d'art, pour moitié de premier marché et pour l'autre de second marché. Il m'est donc difficile de parler d'une seule voix. Pour autant, l'année 2011 a globalement été une bonne année, malgré les difficultés annoncées. Et bien que cela ait été un peu plus dur au second semestre, le marché est resté actif en galeries en fin d'année.

La Fiac (Foire internationale d'art contemporain) 2011 a été une réussite internationale. Les galeries françaises qui en ont été écartées ont-elles beaucoup souffert ?

Ces galeries et leurs artistes en ont bien sûr souffert, ce qui est dommage. Par manque de visibilité, d'excellentes galeries n'ayant pas eu accès à la Fiac n'ont pas pu profiter du climat euphorique dont cette foire a bénéficié en octobre. Nous ne devons cependant pas oublier que la Fiac est indépendante et que la sélection se fait sur dossier devant un comité composé de galeristes libres de leurs choix. Il n'en demeure pas moins qu'il y a de grandes injustices à l'égard d'importantes galeries françaises présentes au sein du Comité. Il est donc de notre devoir d'envisager toutes les solutions possibles pour tenter d'offrir à ces galeries une alternative qui leur permette d'exister davantage pendant cette période. Nous y réfléchissons au Comité.

Comment réagissez-vous face à l'hypermédiatisation des ventes aux enchères publiques ?

Les galeries sont au centre de l'échiquier artistique et ma mission en tant que président du CPGA est de rendre compte de cela. Tout d'abord, l'offre dans les galeries est bien plus riche et diversifiée [que dans les ventes publiques], le nombre d'œuvres proposées est bien plus important, et surtout la galerie permet l'émergence ou la résurgence d'artistes inconnus du marché.

Évidemment, les galeries sont indiscutablement partenaires des ventes publiques. Nous sommes interdépendants, avec des pratiques différentes. Mais les ventes publiques ont su développer une « médiagénie » absolument exceptionnelle, presque exclusivement basée sur les prix records,

sur lesquels les maisons communiquent et qui font régulièrement les gros titres de la presse qui veut du spectaculaire. Or il convient de noter que 90 % au minimum des œuvres qui arrivent en ventes publiques ont pour première provenance une galerie. Il me paraît logique que le consommateur/collectionneur s'y rende davantage. Les grandes collections ont été faites, pour la plus grande majorité d'entre elles, auprès de galeries. Enfin, d'un point de vue purement légal, nous avons aussi nos points forts : un acheteur en ventes publiques est protégé pendant cinq ans seulement, alors qu'il bénéficie de vingt ans de garantie en galerie.

Depuis septembre 2011, les maisons de ventes ont la possibilité de réaliser des ventes privées en France. En février, Christie's organise sa première exposition publique commerciale d'art contemporain. N'est-ce pas une rude concurrence pour les galeries d'art ?

Il est absolument logique que les maisons de ventes fassent des expositions-ventes puisque dorénavant la loi le y autorise en France. C'est une opportunité pour elles de gagner des parts de marché. Mais au-delà de l'aspect légal, je suis curieux de voir ce qu'elles ont à proposer qualitativement ! Les ventes de gré à gré nous sont néfastes. Elles le sont d'ailleurs peut-être plus encore pour la plupart des maisons de ventes françaises, lesquelles ne sont pas prêtes pour cette nouvelle pratique que maîtrisent les grosses maisons anglo-saxonnes. Mais elles ne vont pas subitement transformer les commissaires-

priseurs en spécialistes sur un pied d'égalité avec les galeries, ni leur permettre d'engager une relation à long terme avec un artiste.

Les galeries d'art ont aussi la possibilité d'organiser des ventes aux enchères...

Je ne pense pas que l'on puisse jongler aussi facilement que cela avec ces deux aspects du marché de l'art, cela risquerait de créer une confusion des genres. Les commissaires-priseurs sont des généralistes, malgré la présence de « spécialistes » dans les grosses structures. Nous, galeristes, sommes souvent appelés en tant que spécialistes par les maisons de ventes aux enchères parce qu'elles ont besoin d'un éclairage sur des œuvres dans un domaine spécifique (les Nouveaux Réalistes pour ma part). Il faut aussi noter que, dans une large majorité de cas, la valeur estimative d'un lot dans une vente aux enchères fluctue en fonction du prix qu'en demande son propriétaire. Cela n'est pas concevable dans une galerie, où les œuvres ont une véritable valeur d'expertise.

Comment voyez-vous l'année 2012 ?

Je doute que les riches deviennent pauvres. En revanche, on nous promet des bouleversements d'ordre monétaire. Beaucoup de personnes vont se demander où investir leur argent. Les œuvres d'art sont indéniablement une possibilité. Pourvu que, au-delà de la notion de placement, les acheteurs y trouvent un vrai plaisir esthétique ou intellectuel.

Propos recueillis par
Armelle Malvoisin